



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Toulouse, le
4 avril 2016

Les 30 et 31 mars s'est tenu à Toulouse le Deuxième comité interrégional du bien "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France"

Contacts Presse

Direction régionale des
affaires culturelles
(Drac)

Tony Simoné
☎ 05 67 73 20 36

Préfecture

Sophie Lesaffre
☎ 06 35 16 36 31
☎ 05 34 45 38 31

Virginie Avizou
☎ 06 85 80 22 14
☎ 05 34 45 36 17

1, place Saint-Étienne
31038 Toulouse
Cedex 9
☎ 05 34 45 34 45

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de presse
à l'adresse suivante :*

www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.gouv.fr/communiqués

Introduites par Pascal Mailhos, préfet coordonnateur du bien, et John Palacin conseiller régional et nouveau président de l'Acir Compostelle, ces deux journées de rencontre organisées à l'intention du réseau des composantes du bien "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" ont permis de faire un premier bilan de la mise en place de la gouvernance décidée lors du premier comité en janvier 2015.

Ce deuxième comité interrégional a réuni, durant deux jours à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, près de 150 personnes venues des 10 régions françaises abritant une ou plusieurs des 78 composantes du bien culturel en série "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France", inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1998.

La présentation du travail de mise en réseau, effectué par les sous-préfets en lien avec les élus locaux grâce à l'installation de commissions locales, a permis de mesurer toute l'importance d'une réflexion conduite au plus près des habitants et des usagers.

Ces commissions locales, réunies sur l'ensemble des composantes françaises du bien culturel, ont associé les représentants des collectivités locales et territoriales ainsi que les offices de tourisme, les parcs naturels régionaux, les fédérations départementales de la randonnée pédestre et les représentants des associations jacquaires et du clergé.

Lors de la deuxième journée du comité, quatre ateliers de réflexion ont été organisés autour des thèmes suivants :

- l'élaboration des plans de gestion,
- la place de l'action culturelle et de l'éducation artistique dans les territoires,
- les lieux d'interprétation du patrimoine mondial,
- l'aménagement des 7 sections de sentiers inscrites.

Ces ateliers ont permis aux participants d'échanger sur leurs expériences de terrain, de mutualiser les bonnes pratiques et de resserrer les liens entre les élus et les services responsables de la gestion et de la valorisation du bien culturel.

Laurent Roturier, directeur régional des affaires culturelles, a conclu ce comité en indiquant que la Drac et l'Acir Compostelle soutiendraient les actions engagées par les communes en mettant à leur disposition des outils méthodologiques et en réunissant prochainement un comité scientifique.

Pascal Mailhos avait souhaité, lors son discours inaugural, qu'un grand événement soit organisé par l'ensemble des composantes françaises, en 2018, à l'occasion des 20 ans de l'inscription du bien "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" sur la liste du patrimoine mondial.